Vereinsangelegenheiten = Affaires de la société

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss foresty journal = Journal forestier suisse**

Band (Jahr): **140 (1989)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Extraits du procès-verbal de la séance du comité du 9 mars 1989 (conférence téléphonique)

Manifestation du Centre culturel «Seedamm» à Pfäffikon SZ (14 avril au 28 mai 1989)

L'économie forestière pouvant être considérée comme une activité culturelle au sens large, le comité est favorable à une participation active de la SFS aux manifestations prévues dans le cadre de l'exposition d'œuvres d'art sur la forêt «Promenade en forêt». Un groupe de travail (sylviculture ou environnement) pourrait s'y mettre en évidence. Le comité apportera un message lors de la journée de la presse et y tiendra éventuellement une de ses prochaines séances.

Fonds d'entraide (FdB) et financement du JFS

Le nouvel arrêté fédéral mettra à disposition de la forêt plus de 2 millions de francs pendant 4 ans pour des projets d'entraide non encore soutenus directement par la Confédération. MM. Giss (SFS) et Amstutz (OFCS) ont reçu le mandat d'analyser en profondeur les finances des périodiques soutenus par le FdB. La SFS recherchera de quelle manière le JFS pourrait bénéficier d'un soutien accru, bien que celui qu'elle reçoit des cantons, tout en étant un peu faible, soit plus sûr dans le long terme.

Bulletin «Stellen-Info»

Le comité, tout en se demandant si ce bulletin est encore utile aujourd'hui, à pris la décision de lui accorder à nouveau un montant de fr. 1000.– pour l'année en cours.

Divers

Le comité sera représenté aux assises annuelles du groupe forestier de la SIA à Biasca, ainsi qu'au congrès de l'association des entreprises forestières.

J.-L. Berney

Extraits du procès-verbal de la séance du comité du 7 avril 1989 (conférence téléphonique)

Thèses de la SFS sur l'économie forestière et l'économie du bois

Le groupe de travail «Economie forestière et économie du bois» a élaboré cinq thèses qui ont été passées en revue par le comité et adoptées moyennant quelques modifications. Elles seront imprimées à 2000 exemplaires et distribuées à tous les membres, ainsi qu'aux parlementaires fédéraux, aux membres du comité «Bois suisse» et à la presse. Un communiqué de presse du SIF paraîtra conjointement.

Loi fédérale sur la forêt

La discussion du projet au Conseil des Etats n'a pas dépassé le stade de l'entrée en matière. Il est donc trop tôt pour définir la stratégie à adopter par la SFS pour soutenir le projet qu'elle a contribué à élaborer. En attendant, le comité s'efforcera d'obtenir de l'OFEFP le projet d'ordonnance d'exécution de la loi.

Exposition «Promenade en forêt» du Centre culturel Seedamm à Pfäffikon SZ

Le Président Giss participera au vernissage de l'exposition, alors que MM. Speich et Lienert, membres de la société, prononceront une conférence lors du symposium du 28 avril 1989.

Financement du JFS

Un tableau récapitulant les participations actuelles des cantons suisses est passé en revue. On est à la recherche des voies et moyens d'obtenir de leur part une contribution accrue et reflétant mieux leur importance relative.

Divers

La LSPN tiendra son assemblée annuelle à Lucerne le 21 mai 1989. La partie thématique sera consacrée à la protection de la nature en relation avec la sylviculture. Le Président Giss y représentera officiellement la SFS.

J.-L. Berney